



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'inscription et la participation au séjour MY HOUSE DANCE CAMP implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

INSCRIPTION - RÉSERVATION

L'inscription se fait sur le site www.myhousedancecamp.com

La demande de réservation en ligne est définitivement enregistrée à réception d'un premier acompte (frais de séjour 950€, 475€ pour un paiement en 2 fois et 316.66€ pour un paiement en 3 fois).

Le 1er acompte doit être versé dans les 15 jours suivants la demande de réservation.
Le solde du montant du séjour doit être versé 30 jours avant le départ sans relance de la part de l'association.

L'inscription définitive sera validée au dernier paiement à la date échue, selon le choix du règlement, et à réception des documents administratifs demandés (pièce d'identité, certificat médical de non contre-indication à la pratique intensive de sport ou lettre de décharge).

Après le 05.08.2025, le paiement devra être effectué en 1 fois.

Tout retard dans le règlement du séjour peut entraîner l'annulation de la réservation.

TARIFS : Les tarifs sont publiés sous réserve d'erreurs ou d'omissions.

Le coût total du camp s'élève à 950€.
Possibilité de régler en 1 fois, 2 fois ou 3 fois sans frais.

Modalités de paiement avant le 20 mai 2025 :

En 1 fois : 950€ à l'inscription

En 2 fois :

- 475€ à l'inscription
- 475€ avant le 15 août inclus

En 3 fois :

- 316.68€ à l'inscription
- 316.66€ avant le 20 juin 2025
- 316.66€ avant le 15 août 2025

Chaque retard de paiement entraîne l'annulation de l'inscription.

Le prix comprend :

- Hébergement 7 jours/6 nuits du 14 Septembre 2025 17h au 20 septembre 2025 9h00 en formule
- Pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner en buffet, à volonté au Neaclub *Les Balcons du Lac) en chambre double
- Accès libre piscine, solarium, terrain omnisport
- Les stages de danse (24 workshops, dont 18 garantis)
- Entraînements suivis, conférences, soirées, Battle
- Les frais d'adhésion et de dossier
- Linge de Toilette/literie
- Le ménage à la fin du séjour

Le prix ne comprend pas :

- Le transport
- La navette " gare routière et ferroviaire d'Annecy- Neaclub Sévrier " Supplément de 15€ pour le transfert Aller/retour
- Le supplément chambre individuelle 20 euros/pers/nuits soit : 120 € pour la semaine
- Les boissons prises au bar et pendant les soirées animées
- Le retard de restitution de la chambre le samedi 20 septembre 2025 après 9h00 facturation de 25€.
- Les dépenses personnelles

Le/La participant.e s'engage à remettre en son état original et à ses frais la chambre occupée en cas de détérioration.

Le parking extérieur, gratuit, n'est pas fermé ni surveillé. Neaclub et My House Dance Camp ne peuvent être tenus responsables des dégradations pouvant avoir lieu sur celui-ci.

MODE DE RÈGLEMENT

Sont acceptés :

- Les virements bancaires

TRANSPORTS

Si vous souhaitez que nous organisions votre navette Gare d'Annecy-Neaclub Aller/Retour, vous devrez vous acquitter de la somme de 15 euros avant le 06.08.2025..

Vous devrez également nous envoyer les informations concernant les horaires d'arrivée et de départ en gare d'Annecy le 15 août au plus tard.

Notre responsabilité n'est engagée qu'au moment de votre prise en charge à l'hôtel Neaclub et jusqu'à votre départ de l'hôtel Neaclub de Annecy.

ANNULATION OU MODIFICATION SÉJOUR

Annulation et modifications du fait de l'association My House Dance Camp :

L'association My House Dance Camp se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant, de modifier ou d'annuler le séjour avec obligation d'informer les participants au minimum 15 jours avant la date de départ. Dans ce cas, L'association My House Dance Camp proposera soit le remboursement intégral des sommes versées, soit l'inscription sur un autre séjour organisé par l'association My House Dance Camp dans le courant de l'année 2026, sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation.

Pour des raisons de sécurité ou en cas de circonstances exceptionnelles ou d'empêchement majeur, L'association My House Dance Camp peut se voir dans l'obligation de modifier le lieu de séjour, du programme ou des prestations. Dans cette éventualité, L'association My House Dance Camp proposera des prestations de remplacement de qualité équivalente ou supérieure sans supplément de prix, ou, à défaut, le remboursement des prestations non fournies. L'association My House Dance Camp peut se voir dans l'obligation de modifier les dates et horaires de séjour en fonction des disponibilités et impératifs imposés par les compagnies ferroviaires. Dans l'éventualité de mouvements de grèves ou de changements d'horaires imposés par ces mêmes compagnies, nous nous efforcerons de rechercher et de proposer des solutions adaptées aux difficultés rencontrées.

Annulation du fait du participant :

Toute annulation devra être justifiée par un document attestant de l'impossibilité de réalisation du stage et envoyée par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception.

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- Pour toute annulation survenue avant le 01/08/2025, il n'est conservé que les 70€ de frais de dossier et les 10€ de frais d'adhésion.
- Pour toute annulation survenue après le 01/08/2025, l'association My House Dance Camp conserve 1/3 du prix du séjour, soit 316.66€.
- Pour toute annulation survenue après le 15/08/2025, l'association My House Dance Camp conserve 50 % du prix du séjour, soit 475€.
- Pour toute annulation survenue après le 01/09/2025, la totalité du prix du séjour est due.

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation intervenant en cours de séjour est utile à tous.tes et permet à l'organisateur.trice d'intervenir rapidement. L'équipe de My House Dance Camp sera disponible pour répondre à vos questions lors de votre arrivée et durant le séjour.

Les réclamations post séjour devront être adressées par mail : myhousedancecamp@gmail.com dans un délai de deux semaines après le séjour, passé ce délai, aucune considération ne sera prise en compte.

RESPONSABILITÉ

Il est demandé aux participant.e.s mineur.e.s une autorisation parentale pour participer au séjour. Tout.e mineur.e devra être accompagné.e de son/sa responsable légal.e.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations communiquées sont indispensables à la prise en compte de votre demande ; elles donnent lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi informatique et libertés.